

Le 24 janvier 1798

Autor(en): **Mogeon, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Nous avisons les personnes qui ont
reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux
mois que nous prendrons l'abonnement
en remboursement pour le 30 janvier.**



24 JANVIER

Nous célébrons en ce beau jour,
Avec bonheur, avec amour,
Vingt-quatre janvier ton retour !
Envolez-vous, chansons heureuses,
Et portez vos notes joyeuses
Dans les cités et les hameaux
De notre cher canton de Vaud !

Vaillants héros des temps passés,
Vos noms, dans nos cœurs enchaînés,
Nul ne pourra les effacer !
Flottez, drapeaux ! Sonnez, fanfares !
Du ruban vert, que l'on se pare
Dans les cités et les hameaux
De notre cher canton de Vaud !

Nous jouissons de tous les biens
Dont sont dotés les citoyens
D'un Etat libre et souverain !
Fêtons avec reconnaissance
Le jour de notre Indépendance
Dans les cités et les hameaux
De notre cher canton de Vaud !

Entre les monts et le lac bleu
Du beau pays de nos aïeux,
Enfants de Tell, on vit heureux !
Chantons en cœur, l'âme attendrie,
La Liberté et la Patrie
Dans les cités et les hameaux
De notre cher canton de Vaud !

Louise Chatelan-Roulet.



ONNA COUSON

La Luise à Pinguelion étai ma fâi ! bin galéza et bravetta. L'allâve su sê veint an, et vo sêde ! quand on a veint an on a vesadzo rodzo, adi lo rire ao mor et tsaud ai pi et ai man. Po l'instruchon n'étai pas tant éliminâie et po cein que s'agessâi de racontâ l'étai clioussa. On lâi arâi trê lo fêlin dévant

de lâi teri onna syllaba quand voliâve pas la dere. L'étai dza dinse à l'écoula, on bocon morra, quemet vo vâide.

Du quauque teimps, la Luise vegnâi tota moindre : dâi mau de tita, dâi z'einvye de regouéssi lo matin quand sê levâve, dâi potte que savant pas se voliâvant rire ao bin plliorâ. La mère Pinguelion étai tota ein couson po la Luise et tot l'hivê s'ê passâ à fêre dâi tesanne, dâi catapliâmo, dâi brâse, dâi botolhie d'iguie tsauda, dâo mâ avoué dâo laci po sê betâ ao lhi. La Luise l'avâi adi frâ et, sti l'hivê quie, l'étai entortolhiâ quemet onna nanon.

L'hivê s'ê passâ à pioulâ, à sê mândzi et à betâ dâi motchâo de lanja. Quand lo sailli l'ê arrevâ, et lê chaleu, adan, l'a faliu sê dévêti et remouâ motchâo, cazvinka, taille, bayadère et tot lo diâbllo et son train. Quand tot cein l'a età via, la mère Pinguelion l'a vu que sa Luise lâi étai vegnâi on gros veintro tandu l'hivê, on veintro à châtôtâ.

Cein a fé on bi tredon pè l'ottô. Pinguelion bordenâve et grattâve son bounet vè l'orolhie ; la mère teimpêtâve et desâi à sa Luise :

— T'i tota presta à avâi on bouibo ! Cein l'ê dâo biau !

La Luise, li, fasâi la morra, desserrâve pas l'ê deint, bourmâve ein dedein et voliâve pas dere dein guêro de teimps sê dévessâi betâ ao lhi et cò étai lo père dâo mousse. Ti l'ê dzo, l'étai la mima rêsse po savâi oquie, mâ, pas moian ! la Luise sê cottâve.

A la fin, la mère Pinguelion sê peinsê dinse que fallâi allâ trovâ lo menistre, et pao-t'êre que la Luise, à li, lâi raconterâi tot quemet l'ê z'affêre l'étant zu et principalameint cò étai lo père.

Lo menistre l'ê dan vegniâ trovâ la Luise et lâi a devesâ tant dâo, tant dâo, à ein avâi pedbi, à lâi dere que dévessâi po sê soladzî lâi âovri lo borancllo de son tieu, et pu cosse et pu cein que la Luise l'a étai tota ravigotâie et lâi a de :

— Monsu lo menistre ! Vo z'îte 'na brava dzein : vu tot vo dere.

— Vâ, pouâra Luise, dis pi tot. Cein vo bourle moïn quand on sê bin esppliâ. Adan, lo père cò-ê-te ?

— L'ê clli dzouveno Allemand que l'étai à maître vè lo vesin.

— Lo Gottliêbe que lâi è pas restâ grand teimps et que n'a jamé pu appreneire à dèvesâ français ?

— Justo !

— Mâ, t'ê que te savâi pas talematsi, et li que n'a jamâs pi età fotu de dere « Bouna né » ein français, quemet âi vo pu vo z'esppliâ po fêre clli commerce ?

— On dzo m'a de : « Lu-i-se ! », lâi é repondu : « Gottliêbe ! » et l'affêre l'ê z'u dinse. Ora, sêde-vo, monsu lo menistre, cein que m'ê bourle lo mé ?

— Eh bin ! pouâra Luise, qu'ê-te que t'ê fâ mau bin ?

— L'ê que, mon petiout bouibo, quand vindrâ ao mondo, on vâo pas pouâi sê comprendre l'ê dou, po cein que... vâo rein savâi que l'allemand.

Marc à Louis.

LE 24 JANVIER 1798

Ly a cent trente ans aujourd'hui que la République lémannique fut acclamée et que l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud lança sa proclamation. L'événement se produisit sans fracas. Il n'y eut pas une goutte de sang versé, pas même de bagarres. Comme un fruit mûr, l'indépendance se détachait de l'arbre. Les mois précédents furent d'ailleurs très agités, et l'on sentait bien que quelque chose allait venir. Le centre d'action était à Paris. Frédéric-César de la Harpe la conduisait, et ne cessait, par ses brochures et aussi par ses lettres, de stimuler le zèle de ses compatriotes. Berne n'eût pas demandé mieux que de s'entendre avec le Directoire. LL. EE. n'ignoraient pas qu'il voyait de bon œil le mécontentement des Vaudois et qu'il leur donnait des espérances. Tillier et Mutach étaient donc partis pour Paris, pensant qu'un entretien dissiperait les malentendus.

Le 27 novembre, Laharpe informe son ami Brun, de Versoix, que les délégués bernois ont reçu l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, leur mission ayant échoué. Dès lors il appartient aux Vaudois de montrer de l'énergie s'ils veulent devenir indépendants, plutôt que de tenter un arrangement plus ou moins amiable. Le farouche patriote, qui ne mâche pas ses mots, écrit :

« Il faudrait que les gens du Pays de Vaud fussent bien benêts pour plaindre ces tartuffes ou faire cause commune avec eux, tandis qu'il ne tient qu'à eux de parvenir à leur indépendance. Qu'ils profitent de cette occasion, car leur règne tire à sa fin et l'ours n'a plus à grogneler chez nous. »

Toutefois, Laharpe recommande la prudence : il ne faut pas sortir de la légalité. Une pétition, une adresse, pour demander la garantie française et la réforme des abus apportée par l'Assemblée des Etats de Vaud, voilà la marche à suivre :

« Il n'y a pas le moindre risque à signer ces pétitions. Faites les démarches légales et l'effet est certain. »

L'une des brochures de Laharpe traite des « intérêts de la République française relativement aux oligarchies helvétiques. » Y a-t-il chez l'auteur une arrière-pensée et, en dépit de ses déclarations maintes fois renouvelées, caresse-t-il le projet de réunion à la France ? Réunion « d'une république indépendante dans la Suisse française ? » Il s'agit de toute autre chose. L'Angleterre est une menace. Elle a en Suisse un ambassadeur, Wickham, qui entretient des espions et qui travaille pour la cause des émigrés, pour le retour du roi. La Suisse, forte de son droit d'asile, entend l'exercer librement, et cela contrarie — l'histoire est pleine de ces contradictions — les braves Français qui ont pris pour devise : Liberté, égalité, fraternité. Les Bernois sont au mieux avec Wickham. On comprend dès lors que l'œil du Directoire les dévisage sournoisement, car il entend garder le pouvoir. De plus, depuis le traité de Campo-Formio, les soldats français sont inoccupés et l'argent se fait rare. Le trésor de Berne serait une réserve précieuse. Comment y puiser ? On vient

lui en offrir ingénument le moyen. Il intervient donc pour assurer la protection d'un droit et pour en prendre un autre, si un *casus belli* surgissait. En l'espèce, ce fut l'incident de Thierrens, et les Français, après avoir affranchi les Vaudois, marchèrent sur Berne.

Les patriotes vaudois qui, le soir du 23 janvier, se trouvaient sur la Palud, ne demandaient qu'une chose. Ils ne s'embarrassaient pas de calculs subtils. D'autres faisaient de la diplomatie et la guerre. Eux se bornaient à profiter d'une circonstance heureuse pour briser les liens qui les retenaient comme sujets à un canton suisse et renouveler ainsi un geste que cinq siècles plus tôt les Waldstaeten avaient fait devant les baillis autrichiens, toutes proportions gardées d'ailleurs, et simplement pour souligner une fois de plus l'importance de ce jour du 24 janvier que tout bon Vaudois célèbre dans son cœur.

L. Mogeon.

Moyen conciliant. — Poindinterro, pour plus de commodité sans doute, a loué une chambre meublée dans un assez beau quartier.

— Vous verrez, dit la logeuse, que vous dormirez à ravir tant le lit est moelleux et le silence complet.

— Voilà qui va fort bien, dit Poindinterro, je n'apprécie rien tant qu'un bon sommeil.

Le lendemain, vers huit heures du matin, la logeuse arrivait, apportant elle-même un plateau chargé d'une tasse de chocolat. Chose étrange, notre ami Poindinterro n'avait nullement l'air d'un homme qui vient de passer une bonne nuit.

La logeuse, elle, avait l'échine courbée d'un chien qu'on vient de corriger.

— Je ne saurais vous dire combien je suis en colère contre vous, lui dit notre ami.

— Oui, je sais, fit la logeuse, c'est rapport au chat qui a miaulé toute la nuit.

— En effet ! je l'ai subi comme vous, et je viens vous demander...

— De faire tuer le chat ?...

— Ou tout au moins de le faire accorder.

CHEZ LE COIFFEUR

EST un de ces endroits où l'on est obligé d'aller en personne, ne pouvant confier cette commission à aucun de nos amis, même très dévoués.

Ainsi, depuis des années, je vais chez le coiffeur, qui m'accueille le sourire aux lèvres et une tondeuse très perfectionnée à la main. Il m'invite à m'asseoir dans un magnifique fauteuil, où je disparaîs entièrement comme dans les bras de la chaise à torture de mon dentiste. Le coiffeur, disert et bien remonté en paroles, m'enfouit jusqu'au menton sous les plis immaculés d'une vaste serviette que l'on peut aussi prendre pour une petite nappe de restaurant.

Bientôt, la tondeuse, le ciseau, le peigne commencent une sarabande infernale, fourrageant dans mes cheveux qui suintent de tous côtés : une partie me tombe dans les oreilles ; une autre s'infiltre traitreusement dans mes yeux ou vient se déposer, amèrement, sur ma langue.

Ces opérations sont longues et compliquées, et j'ai malgré moi le temps de réfléchir. Je n'aime pas à réfléchir ; mais ici je suis bien obligé de réfléchir. Je ne puis rien faire d'autre. De temps en temps, ma réflexion est arrêtée, parce que le coiffeur fait changer de position à ma tête. Un instant, je suis en face du plafond ; un moment après, je suis vis-à-vis de mes pieds ; cinq minutes plus tard, je dodeline à gauche ; vingt-cinq minutes après, je puis lire à droite une réclame merveilleuse pour raffermir nos rides.

Je n'ai pas encore de rides, mais j'aimerais cependant bien pouvoir me déridier. Je commence à avoir mal aux cheveux et le torticollis, et je m'exténue à réfléchir. Je réfléchis au coiffeur.

Heureusement, me dis-je avec effroi, que nous n'avons pas de cheveux jusqu'au milieu de la figure. Si le coiffeur se mettait à nous tailler le nez...

Heureusement, toujours, que cette honorable et odorante profession, où la langue va aussi

vite que les ciseaux, n'est pas en butte aux perturbations des grèves, car, alors, ciel !... Une grève de tailleurs, cette année, a duré plus de cinq mois. Que serions-nous devenus, si les coiffeurs en avaient autant ? Ou plutôt, que seraient devenus nos cheveux ? On n'aurait plus pu en voir la fin...

Maintenant, mon excellent et habile coiffeur a laissé mes cheveux en paix. Il s'attaque, lame agressive, au léger duvet qui ombrage presque mon jeune visage comme un gazon printanier. Je prie la Providence pour que mon coiffeur ne soit pas dérangé par un éternuement intempestif, ni par une démancheaison trop brusque, qui risquerait de me coûter du sang. Je sens que l'on m'a mis le couteau sur la gorge et que j'ai du savon qui me monte dans le nez.

Tout soudain, les opérations changent et je suis aspergé, comme un tendre massif de roses, d'un jet continu de parfum. Ma tête semble se volatiliser, devenir divine, comme un sachet de parfum. Je suis odorant, frais et reluisant.

Alors, il me reste la plus importante des opérations à faire, et c'est de récompenser, selon le tarif destructif de mon distingué coiffeur en tondant mon portemonnaie en sa faveur.

Doug.

ARMOIRIES COMMUNALES

On nous écrit :

Celles de *Vaulion*, telles que le « Conteur » les a décrites dans son dernier numéro du 10 janvier écoulé, ne sont pas tout à fait conformes au dessin primitif que nous avons reproduit dans un article intitulé : « Notes sur Vaulion », publié en décembre 1917 dans la « Revue historique vaudoise ». En effet, les trois cœurs doivent être placés entre les branches du V et non au-dessus de celui-ci.

La composition de cet écu remonte au début du régime républicain. Un délibéré de l'Assemblée des communiens de Vaulion en date du 24 mai 1798 « an 1^{er} de la République Une et Indivisible » prescrit effectivement ce qui suit :

Les citoyens de la Communauté de Vaulion assemblés, etc.

« Il a été décidé que l'on mettra sur l'enseigne du logis (de la Maison de Ville) la couleur verte et trois cœurs dans un V : un rouge, un vert et l'autre jaune. On donne cette commission au citoyen Isaac Bignens, pour la peindre. »

Cet artisan paraît avoir fait du zèle en ajoutant à ce blason (?), une couronne, avec des branches de chêne et de laurier que l'on distingue encore sur la dite enseigne actuellement hors d'usage. F.-Raoul Campiche, archiviste.

* * *

Dans son numéro du 10 janvier le *Conteur* a donné les armoiries de Villars-Tiercelin, un écusson divisé verticalement blanc et rouge traversé horizontalement en son milieu par une bande ondulée bleue figurant la Mentue. La *Feuille des Avis officiels* a publié un avis émanant des autorités communales de cette commune accompagné de l'armoire communale sur laquelle, la bande au lieu d'être bleue et rouge sur la partie blanche est blanche sur la partie rouge. Cette dernière figuration doit être la seule authentique. Cette disposition est peut-être moins gaie que celle que le *Conteur* a donnée mais elle est d'esprit plus héraldique.

Le domestique illettré. — Il y a bien des avantages à avoir des domestiques illettrés. Ils ne perdent pas leur temps à lire le journal... ils ne lisent pas votre correspondance, etc., etc., Mais cela peut avoir aussi des inconvénients.

Voilà quelque temps, un docteur de la banlieue parisienne envoya le sien porter à un malade une boîte de pilules, et à un ami six jeunes lapins. Les deux envois étaient accompagnés d'une lettre sans adresse, chose bien inutile pour un porteur illettré.

Mais, voilà, le valet remit les pilules à l'ami et les lapins au malade.

Aussi, vous ne vous étonnerez pas de la stupéfaction de ce dernier lorsqu'il lui la lettre à lui adressée :

« En avaler deux, toutes les demi-heures, dans un verre d'eau. »

COUPEZ VOTRE PAIN



L'occasion de la dernière Fête cantonale fribourgeoise, qui eut lieu au mois de mai dernier, à Châtel-St-Denis, une commission que présidait M. l'abbé Bovet, bien connu de tous les chanteurs vaudois, composa un « Festspiel » fort intéressant et qui eut grand succès. Du livret de ce « Festspiel » nous extrayons la pièce de vers que voici. Elle amusera sans doute tous les amis de nos excellents voisins et tous les amateurs de fondue.

Ode à la fondue fribourgeoise.

O savoureux papet, odorante fondue,
Je te veux célébrer, car ton mérite est grand.
Ma première louange à ta naissance est due,
Puis je dirai comment un vrai gourmet te prend.
D'abord le vacherin, par tranches très menues,
Choit au fond du toufflet, enduit d'ail odorant.
Puis à tout petit feu, brassé de mains expertes,
Le bloc fond lentement, exhalant son parfum.
La table où l'on attend, d'une nappe est couverte,
Le pain est morcelé, l'on sent qu'on a grand'faim !
Le merveilleux brouet, voilà qu'on nous l'apporte !
Un peu de poivre encore, et tout est prêt enfin.
Piquez, messieurs, piquez, mais de manière accorte :
Malheur au maladroit qui laisse choir son pain !
Ah ! quelle volupté de plonger sa fourchette,
Au sein du chaud toufflet, en ronds de geste égal,
Et puis de l'enfiler dans notre bouche prête
A savourer, bien chaud, ce merveilleux régal !
Ah ! file, file, file, ô suave fondue !
Moi, je ne jase point : précieux est le temps !
De dire que c'est bon, la bouchée est perdue !
L'on saura bien après, que j'en étais content.
Piquons, piquons toujours, tant qu'il en reste encore,
Il se faut dévouer jusqu'au dernier instant !
Le nez des assaillants de pourpre se colore,
Mais le combat finit, faute de combattants.
Repus, rassasiés, les fins gourmets arrosent
D'un fort café-pruneau, leur succulent repas,
Et puis avec ardeur, de politique ils causent,
Et de rire aux éclats, ils ne tarissent pas.
« Voir Naples, puis mourir », dit un peuple poète :
Nous avons, nous aussi, notre Midi, chez nous,
Et sans macaronis, c'est pourtant grande fête,
Qu'y prendre une fondue en joyeux rendez-vous.
Et moi, je dis ceci : « Nous prendrons la dernière,
La suprême ici-bas, la veille du grand jour
Qui verra l'univers retourner en poussière :
Nous Fribourg de gourmands, nous gourmands de Fribourg ! »

François-Joseph de Promasens.

Politesse. — On dit que la politesse tend à disparaître. C'est dommage : cela était si joli. Il paraît que cela tient à ce que l'égoïsme se développe de plus en plus. Chacun s'occupe de soi-même et ne s'occupe aucunement de son voisin. Nous devrions prendre quelques leçons de politesse au Japon.

Voici un exemple des plus jolis :

Lorsqu'un Japonais déménage, il est d'usage qu'il ne laisse pas l'appartement complètement vide. Tandis que chez nous le logis abandonné est laissé souvent dans un état de parfaite négligence, il est chez les Nippons d'une excessive propreté.

Mais le nouveau locataire trouve dans une des pièces dont il entre en possession, une natte posée sur le sol, et sur laquelle est placé un vase contenant quelques branches de fleurs artistement contournées. Et cela placé devant un kakémono accroché au mur.

Ainsi, le nouveau locataire a une pièce meublée dès son entrée, attention délicate de son prédécesseur, et cela lui permet de recevoir élégamment quelque visiteur.

Ce n'est pas chez nous qu'on aurait de pareils raffinements de politesse.

A PROPOS DE NOIX

DANS une revue littéraire française un chroniqueur avait fait, à propos de noix, une petite enquête : Comment devait-on appeler le geste d'enlever la coquille d'une noix ? Le dictionnaire dit « monder ». Dans certaines régions le mot se transforme en énouler, « énoisiller ». Comment dit-on en Suisse ? C'est Arnold Bonard qui nous l'apprend :

Dans la Suisse romande, on dit bonnement : « Casser les noix ». Dans les Alpes vaudoises, à Montreux par exemple, on dit : « Gremailler ». Mais le mot indique quelque chose de